



## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 1<sup>er</sup> Février 2010

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le Lundi 1<sup>er</sup> Février 2010 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine Maire.

- Etaient présents** : M. Guyot André, M. Gandolfo André, M. Martinez Lucas, M. Mandron Laurent, M. Lebois Didier, M. Roy Alain, Melle Chaussier Flore.
- Absents représentés** : M. Thomas Dominique représenté par M. Lucas Martinez  
Mme Martine Pinois représentée par M. André Gandolfo
- Secrétaire de séance** : Melle Chaussier Flore

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 7 décembre 2009**

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il est passé ensuite à l'ordre du jour :

### **Point sur la Poste**

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu de la commission départementale de présence postale du territoire en date du 12 janvier 2010 dans lequel il a été notifié que la commission préconise d'octroyer une aide à la commune pour la réalisation de cette agence postale, via le fonds de péréquation. Le montant de cette indemnité ne pourra être fixé qu'après avoir pris connaissance des estimations faites par les différents corps de métier pour la rénovation du bureau actuel. Cependant cette aide ne pourra être effective qu'après délibération du conseil municipal de Montillot portant création de l'agence postale communale.

Le conseil charge Mme le Maire :

⇒ D'organiser une réunion avec les dirigeants de la Poste afin de définir le montant de cette aide.

### **Signalétique**

Après concertation le conseil décide d'accepter le schéma signalétique de l'Avallonnais (pose de nouveaux panneaux de signalisation dans le village). Quelques modifications seront demandées et un panneau supplémentaire sera commandé.

### **Syndicat mixte de la fourrière animale de centre Yonne**

Suite à l'adhésion à ce syndicat, le conseil municipal désigne un délégué titulaire qui sera M. André Guyot et un délégué suppléant : M. Gandolfo (pour information, la participation 2009 se monte à 252.93€).

### **Coût de l'abonnement facture d'eau.**

Après discussion, le conseil municipal opte pour une augmentation générale (eau et abonnement) qui s'explique par la prévision de travaux conséquents sur notre réseau (filtre à sable, finition de l'assainissement bas de Montillot et étude pour assainissement Vaudonjon) Les membres de la commission des finances étudieront le montant nécessaire en concertation avec M. Ragage, trésorier de la commune.

### **Questions diverses**

- **Réserve incendie « Gymnase et salle polyvalente »:**

Le Conseil Général a transmis à la Commune la responsabilité de la défense extérieure incendie du gymnase et de la salle polyvalente. Etant donné que le débit du réseau d'eau se situe au dessous des normes exigées par les textes de Loi, la commune aurait donc l'obligation de financer l'installation d'une citerne complémentaire de 120 m3. Selon les premières estimations, cette installation s'avère très coûteuse.

Le conseil estime ne pas avoir assez d'informations légales pour prendre une telle décision, reconduit ce dossier à la prochaine réunion du Conseil Municipal et charge Mme le Maire :

⇒ De s'informer sur les aspects juridiques d'une telle obligation,

- **Association C.L.A.S (Culture Loisir Amitié Sport):**

Cette association demande une subvention pour 2010. Après concertation le conseil municipal décide de reporter cette question à la prochaine réunion charge Madame le Maire :

⇒ D'obtenir plus d'informations concernant la situation financière réelle de cette association.

- **Association « Les amis du Vézélien » :**  
Cette association demande une subvention.  
Le Conseil refuse d'accorder une subvention à cette association.
- **Petit mur de pierre de Vaudonjon le Bas :**  
Ce mur a été endommagé lors des dernières intempéries. Il sera remis en état dès que le temps le permettra.
- **Demande de subvention de l'A.D.I.L (Agence Départementale d'Information sur le Logement) :**  
Cette Agence demande une subvention de 0.10€ par habitant. Le conseil prend les décisions suivantes :
  - ⇒ Accorde cette subvention à l'A.D.I.L.
  - ⇒ Charge Mme le Maire de demander à la CCV si ce type de subvention pourrait être pris en charge par la Communauté de Communes.
- **Point propreté parking gymnase :**  
Le point propreté sur le parking du gymnase devrait prochainement être déplacé sur le terrain communal face au monument aux morts en bordure du chemin de remembrement. L'autorisation sera demandée à la communauté de communes du Vézélien.
- **Assainissement des hameaux de Vaudonjon :**  
Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a rencontré M.Dame Jean-Philippe ; au cours de cette entrevue, un accord de principe a été obtenu pour l'acquisition d'un terrain sur lequel un lagunage pourrait être implanté. En contrepartie, la commune accorderait la gratuité du branchement à ce propriétaire sous réserve de la faisabilité technique.
- **Participation voyage scolaire :**  
Une demande de subvention a été demandée à la commune par l'école primaire de Chatel-Censoir pour une participation à un voyage scolaire, concernant une famille de Montillot.
  - ⇒ La demande de subvention est accordée.
- **Bilan réseau d'Eau 2009 :**  
La Commission de l'eau a constaté une consommation de 103 m3 /jour. Depuis le 1er novembre, cette consommation est tombée à 43 m3/jour. Le conseil s'interroge sur cet état de fait.

M. Lebois présente son rapport sur l'eau pour l'année 2009..

Total Pompage Malfontaine / Fontenille	41145m3	
Mesure à l'arrivée au Château d'eau	37901 m3	
Perte entre le pompage et le château d'eau	3.244 m3	soit 7 %
Nombre de m3 facturés	17187 m3	
Nombre de m3 perdus après le château d'eau	23.928 m3	soit 58 %
Taux de rendement	42 %	
Taux de perte	58 %	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le Lundi 1<sup>er</sup> Mars 2010